

participe à la planification des municipalités en accordant des subventions pour diverses raisons, bien qu'elle n'ait pas encore accordé de subventions à la préparation des cadastres officiels, vu qu'il s'agit là d'une question provinciale. Au cours des années, en plus du logement, elle a été appelée à prendre part à tout le développement urbain.

La Société centrale d'hypothèques et de logement a été un moyen commode d'opérations vu que depuis 20 ans elle travaille de concert avec les fonctionnaires municipaux, les conseils des municipalités et les représentants élus qui la connaissent bien. Nous pouvons discuter avec eux en toute liberté et oublier les difficultés constitutionnelles. L'atmosphère est très confortable. Un grand nombre de personnes attribuent la raison de ce succès au fait que nous ne sommes pas un ministère du gouvernement et que nous ne sommes que des cousins éloignés, ce qui nous permet de fonctionner sans trop de difficultés dans la sphère constitutionnelle. D'autres pensent qu'un ministère du gouvernement pourrait faire la même chose. Je n'en sais rien. Mais je sais bien que nous ne rencontrons pas d'obstacles dans nos opérations.

Un ministère du logement et de développement urbain, comme on l'appelle dans les propositions de cette nature, dépasserait de beaucoup, peut-être avec raison, la compétence actuelle de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Si le gouvernement fédéral veut s'intéresser au développement urbain dans son sens le plus large, c'est-à-dire à la circulation, à la création de moyens de transport rapide, de nouvelles autoroutes à travers les villes et à tout le domaine des impôts urbains et de la recherche en urbanisme, il devra s'introduire dans des sphères qui sont aujourd'hui réparties entre plusieurs ministères. Si c'est le but que l'on se propose, une telle coordination sera peut-être utile. A l'heure actuelle, le gouvernement fédéral ne s'occupe pas de ces questions.

M. ALLMAND: Pensez-vous que le besoin se ferait sentir d'une aussi vaste organisation?

M. HIGNETT: Je ne pense pas que le taux de pénétration de la Société centrale d'hypothèques et de logement dans les questions d'urbanisme provinciales et municipales aille en diminuant. Au contraire il s'accroîtra graduellement et à un stade quelconque le gouvernement fédéral devra s'occuper des problèmes du développement urbain au Canada qui ne l'intéressent pas présentement. A l'heure actuelle, toutes ces questions sont naturellement dirigées vers la Société centrale d'hypothèques et de logement et nous sommes confiants de pouvoir y répondre.

M. ALLMAND: A la page 4, vous dites:

Bien que l'amélioration de la productivité dans la sphère de la construction des maisons ait été bien inférieure à celle de l'industrie manufacturière, par exemple, elle a néanmoins eu des résultats significatifs.

La Société centrale d'hypothèques et de logement a-t-elle effectué quelque recherche en vue d'accroître la productivité dans la construction des maisons et d'en diminuer le coût. Avez-vous fait quelque recherche dans les nouveaux types de matériaux de construction, les nouvelles méthodes de construction et ainsi de suite, qui pourraient contribuer à la diminution du coût et à l'accroissement de la productivité dans le domaine de la construction des maisons?

M. HIGNETT: Oui, certainement.

M. ALLMAND: Combien d'argent dépensez-vous à cette fin?

M. HIGNETT: Nos dépenses totales sont présentement d'environ 2 millions de dollars par an. Mais elles sont bien moins élevées dans cette sphère particulière. La Société centrale d'hypothèques et de logement a une division qui travaille de concert avec le Conseil national de recherche en vue d'encourager au maximum